

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le jeudi 30 juin 2022

## Le Centre national de la musique et l'Arcom publient une étude sur le *livestream* musical.

Jeudi 30 juin, le Centre national de la musique et l'Arcom présentent les résultats de leur étude conjointe sur le développement du *livestream* musical, à l'occasion de la 8<sup>e</sup> édition du Forum Entreprendre dans la Culture.

Cette étude comporte deux volets :

- un volet économique, mené de septembre à décembre 2021 par le cabinet PMP à partir d'analyse documentaire, d'une trentaine d'entretiens et de deux ateliers prospectifs avec les professionnels de la musique ;
- un volet usages, s'appuyant sur 12 entretiens qualitatifs et une phase quantitative réalisés par l'Ifop auprès d'un échantillon représentatif de 1201 internautes et d'un suréchantillon de 816 consommateurs de *livestream* musical, entre janvier et février 2022.

### Les enseignements clés de l'étude du CNM et de l'Arcom

#### *Le marché du livestream musical concerne près de la moitié des internautes français*

Le *livestream* musical est apparu dès 2007, permettant la captation et la retransmission de concerts et spectacles en direct ou en différé. Avec la crise sanitaire, le marché du *livestream* musical s'est fortement développé dans un contexte de fermeture des salles de spectacle. En février 2022, **45 % des internautes français déclaraient avoir déjà visionné un *livestream* musical.**

#### *Depuis la reprise du spectacle vivant, seuls 10 % des consommateurs de livestream musical ont cessé ces pratiques*

Les consommateurs de *livestream* musical ont un profil plus jeune que la moyenne des internautes français, avec une **surreprésentation des moins de 35 ans** (45 % des consommateurs de *livestream* musical). Les adeptes de *livestream* musical consomment également régulièrement de la musique et des concerts physiques.

La crise a accéléré et ancré le développement du *livestream* musical : 39 % des consommateurs actuels de *livestream* ont débuté leurs pratiques depuis le début de la pandémie. À l'inverse, seuls 10 % des consommateurs ont mis fin à ces usages depuis la réouverture des salles.

En outre, si près de la moitié des consommateurs de *livestream* déclare en avoir déjà visionné de manière payante (46 %), cette propension à payer est en baisse depuis la réouverture des salles.

#### *L'offre de livestream se professionnalise progressivement*

Le modèle économique du *livestream* musical a évolué depuis ses débuts, passant de formes artisanales à un modèle payant, le plus souvent à l'acte. Il inclut désormais une diversité de modèles économiques et d'acteurs. Toutefois, l'offre reste encore peu développée sur le marché français, où les investissements sont peu nombreux en comparaison au marché anglo-saxon et notamment américain.

#### *La nécessité de développer des offres dématérialisées de spectacles diversifiés et innovants*

L'étude identifie plusieurs enjeux pour le développement du marché du *livestream* dans le secteur de la musique et des variétés :

- une problématique de rentabilité ;
- un cadre réglementaire à définir ;
- le risque d'un développement de pratiques illicites ;
- une nécessité de proposition de valeur distincte du concert physique.

### Trois scénarios prospectifs pour le livestream à l'horizon 2030

À l'horizon 2030, le *livestream* musical pourrait évoluer vers :

1. un complément du concert physique ;
2. une performance technologique (spectacle augmenté, métavers) ;
3. un outil principalement promotionnel.

Ces trois scénarios pourraient cohabiter et leur réalisation dépendra de plusieurs enjeux, dont la juste répartition des droits et la place des acteurs traditionnels du spectacle vivant dans la chaîne de valeur.

Retrouvez ici [le rapport d'étude](#) ainsi que l'« [essentiel](#) ».

#### Le Centre national de la musique

Le Centre national de la musique est un établissement public à caractère industriel et commercial sous tutelle du ministère de la Culture, créé le 1er janvier 2020. Il a pour mission de soutenir la création, l'interprétation, la production, l'édition, la promotion, la distribution et la diffusion de la musique et des variétés sous toutes leurs formes et auprès de tous les publics, aux niveaux national et territorial ainsi que le développement à l'international du secteur. Il est doté d'un observatoire de l'économie de la filière musicale et assure un service de formation, d'information et d'orientation.

#### L'Arcom

L'Arcom est une autorité publique indépendante garante de la liberté de communication. Elle a notamment pour mission de permettre l'accès des publics à une offre audiovisuelle pluraliste et respectueuse des droits et libertés, de défendre la création et de contribuer à la lutte contre les contenus illicites et problématiques sur internet.

### Contacts presse :

#### Centre national de la musique

Noémie Huard

Responsable de la communication

E : [presse@cnm.fr](mailto:presse@cnm.fr)

T : 01 83 75 26 53

#### Arcom

Célia Wapoutou

Attachée de presse

E : [celia.wapoutou@arcom.fr](mailto:celia.wapoutou@arcom.fr)

T : 01 40 58 38 86

#### Opus64 – Valérie Samuel

Aurélié Mongour

Attaché presse

E : [a.mongour@opus64.com](mailto:a.mongour@opus64.com)

T. 01 40 26 77 94